

CA N°1 12 OCTOBRE 2023

En réponse à la sollicitation de Mme la Principale, M me BERTHELOT représentante des enseignants accepte d'effectuer le secrétariat de séance.

Madame la Principale ouvre la séance à 18h12. Le quorum est atteint avec 18 présents au moment de l'ouverture du C.A.

Madame la Principale donne lecture de l'ordre du jour.

RUBRIQUE I. FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 juin 2023

N'ayant fait l'objet d'aucune remarque dans les dix jours ayant suivi son envoi aux membres du conseil d'administration, en application de son règlement intérieur il est considéré comme adopté à l'unanimité.

Résultats du vote :

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 1

RUBRIQUE II MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Présentation de rentrée 2023-2024 (Powerpoint)

Mme BELVEZE présente les grandes lignes du powerpoint qui sera annexé en pièce jointe.

2 Présentation du programme « Phare » pour information

Mme Pannaud présente le programme « PHARE » 2023 – 2024

- Participation à la journée « Non au harcèlement » le 9 novembre : en M3, minute de silence en mémoire aux victimes puis discussion avec les élèves à partir d'un document support ([lien](#) vers le padlet de Mme Massuyau professeur documentaliste).
Sur la pause méridienne, les élèves vont se positionner debout dans la cour avec des fiches plastifiées de couleur pour écrire les trois lettres NAH. Une photo sera prise par un drone.
Distribution d'un badge à toutes les personnes du collège (élèves et adultes).
Un jeu de l'oie sur le harcèlement sera proposé aux élèves en étude.
Au CDI, une sélection de livres sur le sujet sera exposée.
- Deux autres actions auront lieu plus tard dans l'année scolaire : la journée Safer Internet Day (en février) et la création d'une affiche avec une assistante d'éducation dans le cadre du concours « Non au harcèlement ».
- Jeudi 19 et vendredi 20 octobre une intervention sur les réseaux sociaux par l'association « génération numérique » aura lieu.
- Les membres de l'équipe « Bien-Etre » : Mmes Pannaud, Belvèze, Pich, Prost, Massuyau, Médard.

- Dans chaque classe, il y aura un ambassadeur ou deux chargés d'alerter l'équipe « Bien-Etre » en cas de souci. Ils recevront une formation de deux heures.

3. Affectation des IMP 2023 2024

8 IMP nous ont été attribuées pour l'enseignement + 0.50 fléchés personnels d'éducation. Elles doivent être payées aux intéressés au service fait. Une exception est faite pour celles de coordonnateur des activités physiques et sportives et artistiques et de référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques (RUPN) qui sont considérées comme annuelles et doivent être présentées pour avis lors du premier conseil d'administration pour qu'elles puissent être annualisées. Après consultation du conseil pédagogique et concertation avec les personnels, les IMP suivantes sont proposées :

- 2 IMP RUPN : Madame LATANIÈRE
- 1 IMP Cordées de la réussite : Madame LATANIÈRE
- 0.5 IMP Autres missions : Mme PANNAUD
- 1 IMP Coordination de l'EPS : Madame LARCHÉ
- 1 IMP Chorale : Madame TINARD
- 0.5 IMP Référent culture : Madame BERTHELOT
- 0.5 IMP Partenariat entreprises : Madame LARCHÉ
- 0.5 IMP Coordonnateur cycle : Madame MULLER
- 0.5 IMP Coordonnateur cycle : Monsieur RAFIN
- 0.5 IMP Autres missions : Madame MASSUYAU

Toutes les IMP sont attribuées.

Rappel 1 IMP : 1 250 euros

Résultats du vote :

Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Point sur les PACTES et les besoins en RCD pour information

- Diagnostic partagé des besoins en matière de RCD (Conseil pédagogique).
- Protocole RCD

Voir documents (répartition des pactes et protocole).

Toutes les heures liées à l'absence d'un professeur ne pourront pas être remplacées.

Sur les heures qui ne seront pas remplacées, un plan est en cours d'élaboration. Sur ces heures, les élèves pourraient participer à l'élaboration du jardin pédagogique ou faire des activités proposées par des sites numériques sélectionnés par les enseignants.

La vie scolaire a déjà été sollicitée pour de la surveillance de devoirs sur table. L'agilité dans les remplacements, que ce soit avec RCD ou bien en HSE est un objectif à long terme pour l'établissement .

RUBRIQUE III. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE

1. Voyages scolaires 2023-2024

- Voyage scolaire à Saint-Lary-Soulan (mars 2024)

Le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités prévisionnelles de financement du séjour ski à Saint-Lary-Soulan :

- année scolaire : 2023-2024
- destination : Saint-Lary-Soulan (65)
- chargée de projet : Madame LARCHÉ
- public visé : classes de 5^{ème} (63 élèves partants + 5 accompagnateurs)
- dates : du lundi 11 mars au vendredi 15 mars 2024
- coût prévisionnel du voyage : 24 597,77 € (cf. budget en annexe)
- montant individuel de la participation des familles : 300,00 €
- prise en charge de la part des accompagnateurs : prélèvement sur le fonds de roulement de 1 808,66 € à inscrire au budget de l'exercice 2024

Le chef d'établissement est autorisé à signer tous les documents (contrat, convention, ...) relatifs à ce séjour.

Résultats du vote :

Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

- Voyage scolaire à Barcelone (mai 2024)

Le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités prévisionnelles de financement du séjour à Barcelone :

- année scolaire : 2023-2024
- destination : Barcelone (Espagne)
- chargée de projet : Madame LARCHÉ
- public visé : classes de 3^{ème} (53 élèves partants + 5 accompagnateurs)

- dates : du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2024
- coût prévisionnel du voyage : 21 286,00 € (cf. budget en annexe)
- montant individuel de la participation des familles : 285,00 €
- prise en charge de la part des accompagnateurs : prélèvement sur le fonds de roulement de 1 835,00 € à inscrire au budget de l'exercice 2024

Le chef d'établissement est autorisé à signer tous les documents (contrat, convention, ...) relatifs à ce séjour.

Résultats du vote :


Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

La séance est levée à : 19h17

Secrétaire de séance :

F. BERTHELOT


La Présidente du CA :



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 12 octobre 2023

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[□]	A[□]	E[□]	Nom - Prénom	P[□]	A(*)	E[□]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BELVEZE Isabelle	P						
	Adjoint- Gestionnaire	BAZIN Arnaud	P						
	C.P.E.	PANNAUD Aurélie	P						
ELUS OCAUX	Collectivité de rattachement	GUIMBERTEAU Chantal	P						
	Collectivité de rattachement	CABRI Christophe		A					
	Groupement de communes	MAINDRON Bernard	P			SURGET Hélène			
	Commune siège	COSSON-DESCUBES Suzy	P		E				
PERSONNALITES QUALIFIEES		NEAU Christelle	P						
TOTAL		9	7	1	1				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	PICH Isabelle			E	LARCHÉ Sandra	P		
		RENOUARD Nathalie			E	RAFIN Bruno	P		
		MASSUYAU Alexandra			E	BRIELLE Natacha	P		
		BONNIER Sandra			E	GENESTE Laurent	P		
		BERTHELOT Fabienne	P			BRISSON Sandra			
		BARANGER Philippe		A		KERRIGUY Karine			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers,	HASNAIN Muhammad			E				
		BARITEAU François	P						
TOTAL		8	2	1	5	4			
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	LISSORGUES Olivier	P			SOUVERAIN Gaël			
		HARTMANN Solange			E	PERRUCHON Pauline			
		GARDEY Sébastien	P						
		MILLASSEAU Céline	P						
		THOMANN Emilie	P						
		BOSSUET Delphine	P						
	Elèves	DEMIER Mathias		A		COHADIER Julie			
		LAGIER Gabrielle			E	DRAGOS Ilaria			
TOTAL		8	5	1	2				
A titre consultatif		KIROUANI Fabienne							
		BRUHN Monika							